

PRÉFACE

Depuis sa première édition en 1992, le *Précis de procédure civile du Québec* s'est imposé comme ouvrage de référence indispensable en droit judiciaire québécois. Au fil des trois éditions qui ont suivi en 1994, 1997 et 2003, les intervenants du système judiciaire – juges, avocats, professeurs de droit et étudiants, mais aussi justiciables aux prises avec la complexité de la procédure civile – ont su apprécier l'utilité indéniable de l'ouvrage et sa grande qualité. Le *Précis* s'est ainsi taillé, ces vingt dernières années, une notoriété enviable. C'est donc avec une sincère humilité et une profonde reconnaissance que j'accepte l'honneur de signer la préface de la 5^e édition.

Cette nouvelle édition voit le jour à un point tournant de l'évolution de la procédure civile au Québec, soit à l'aube de l'entrée en vigueur d'un nouveau *Code de procédure civile* qui se veut l'aboutissement d'une réforme majeure et attendue en la matière. Les auteurs d'origine du *Précis*, ses codirecteurs, M^e Denis Ferland, professeur associé à la Faculté de droit de l'Université Laval, et monsieur le juge Benoit Emery, de la Cour supérieure du Québec, sont toujours aux commandes. Ils ont l'appui d'une équipe de coauteurs chevronnés. Tous relèvent ici un défi de taille, celui d'initier le lecteur au nouveau *Code de procédure civile* en expliquant ses dispositions, en les commentant et en les analysant de façon critique et constructive. Forts de l'expérience et de l'expertise qu'on leur reconnaît dans le domaine, ils s'acquittent de cette mission en établissant au besoin liens et parallèles essentiels avec les dispositions du *Code de procédure civile* actuel et les nombreuses décisions qui ont interprété celles-ci. Le lecteur dispose ainsi des repères rassurants du passé que l'ouvrage contribue à bien situer dans l'évolution du droit de la procédure civile et dans la volonté de renouvellement du législateur. Les multiples références historiques, législatives, doctrinales et jurisprudentielles témoignent de l'effort et du sérieux qui ont présidé à l'entreprise.

Dans un souci de simplicité que le lecteur saura apprécier, et fidèle à sa démarche habituelle, l'ouvrage nous initie à la mutation

importante que connaît la procédure civile québécoise dans deux volumes fouillés qui suivent la structure remaniée du nouveau Code. Le lecteur s'y retrouve ainsi aisément. Comme pour les éditions qui ont précédé cette nouvelle mouture, l'utilité pratique et pédagogique du *Précis de procédure civile du Québec* ne se dément pas. Le *Précis* demeurera, j'en suis convaincu, un ouvrage de référence phare en matière de droit judiciaire québécois.

D'aucuns diront que cette 5^e édition était attendue depuis longtemps. Si l'attente a pu sembler longue à certains, elle n'aura certes pas été vaine. L'ouvrage répond aux attentes des usagers les plus exigeants. Il convient d'adresser aux codirecteurs et aux coauteurs de ce précieux outil nos sincères félicitations et nos remerciements enthousiastes pour la tâche colossale qu'ils ont accomplie. Reste maintenant aux nombreux lecteurs que nous sommes à découvrir et à apprécier l'ampleur de ce travail dont le fruit – la 5^e édition du *Précis de procédure civile du Québec* – permettra à chacun d'aborder l'application du nouveau *Code de procédure civile* avec confiance.

Je vous souhaite une agréable lecture.

L'honorable Clément GASCON
Juge à la Cour suprême du Canada

Juin 2015